

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : RAUX Elodie
Elevage : 18056
Demandeur : RAUX Elodie
Organisation : PRO
Préleveur : DEMAEGDT Alexandra (16699)
Référence : EXT20222704

RAUX Elodie
Elevage Royal Fragrance
Les Chabaudière
69700 GIVORS

Date de prélèvement : 29/08/2022

Date de réception : 05/09/2022

Nombre de prélèvements : 1

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : EXO - Exotic Shorthair

Date de naissance : 01/03/2021

Sexe : Femelle

Identification génétique par ADN

Date d'exécution : 09/09/2022

Identification : SAFARI OF ROYAL FRAGRANCE/250269100169245 - Code ADN : FC59417									
FCA026	FCA069	FCA075	FCA105	FCA149	FCA201	FCA220	FCA229	FCA293	FCA310
150/150	93/107	130/130	197/197	122/132	157/159	208/212	166/168	179/179	124/136
FCA441	FCA453	FCA649	FCA678	ZSRY					
159/163	188/188	126/141	198/198	X/X					

L'identification génétique est réalisée par PCR (méthode ANAACR05) à l'aide de 15 marqueurs microsatellites, indiqués dans le tableau de résultats ci-dessus, validés scientifiquement au niveau international par l'ISAG (International Society for Animal Genetics). Ce panel de marqueurs répond à la version ISAG 2006 v2.1. Pour chaque marqueur, l'animal possède deux allèles symbolisés par des nombres. Une identification génétique ne peut être considérée comme valide et ne peut être transmise que si le nombre de marqueurs microsatellites génotypés est égal à un minimum de 9 marqueurs dont 8 du core panel.

Carte d'identité génétique / Genetic identity card

PHOTO



Genindexe
La Génétique à votre service

Code ADN : FC59417

Nom : SAFARI OF ROYAL FRAGRANCE

Identification : 250269100169245

Race : EXO:Exotic Shorthair

Sexe : Femelle

Date de naissance : 01/03/2021

FCA026	150/150	FCA069	93/107	FCA075	130/130	FCA105	197/197
FCA149	122/132	FCA201	157/159	FCA220	208/212	FCA229	166/168
FCA293	179/179	FCA310	124/136	FCA441	159/163	FCA453	188/188
FCA649	126/141	FCA678	198/198	ZSRY	X/X		

Certificat d'analyse d'identification génétique- ANAACR 01 EN 02-
date:17/04/2013 - I.R.:01

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 21/09/2022

Dr David Schikorski
Responsable développement génétique et génomique



Certificat d'Analyse(s)

L'identification génétique est réalisée par PCR (méthode ANAACR05) à l'aide de 15 marqueurs microsatellites, indiqués dans le tableau de résultats ci-dessus, validés scientifiquement au niveau international par l'ISAG (International Society for Animal Genetics). Ce panel de marqueurs répond à la version ISAG 2006 v2.1. Pour chaque marqueur, l'animal possède deux allèles symbolisés par des nombres.

Une identification génétique ne peut être considérée comme valide et ne peut être transmise que si le nombre de marqueurs microsatellites génotypés est égal à un minimum de 9 marqueurs dont 8 du core panel.

GS ADN ou Groupe Sanguin par ADN : nonb/nonb: aucune allèle b détectée, groupe sanguin A ou AB - nonb/b : 1 allèle b détectée, groupe sanguin A ou AB - b/b : 2 allèles b détectées, groupe sanguin B.

Dans l'état actuel des connaissances, ce test génétique est accepté par le LOOF pour toutes les races sauf Angora turc, Bengal, Chausie, European shorthair, Lykoï, Ragdoll, Savannah, Sibérien, Sphynx et Toyger.

*Certificat d'analyse d'identification génétique- ANAACR 01 EN 02-
date:17/04/2013 - I.R.:01*

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

*La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé
photographique intégral.*

Fait à Loudéac, le 21/09/2022

Dr David Schikorski

Responsable développement génétique et génomique



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : RAUX Elodie
Elevage : 18056
Demandeur : RAUX Elodie
Organisation : PRO
Préleveur : DEMAEGDT Alexandra (16699)
Référence : EXT20222704

RAUX Elodie
Elevage Royal Fragrance
Les Chabaudière
69700 GIVORS

Date de prélèvement : 29/08/2022

Date de réception : 05/09/2022

Nombre de prélèvements : 3

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Filiation - contrôle de parenté

Date d'exécution : 21/09/2022

Mère(s) présumée(s)

Compatibilité(s)

FC14715 LOTUS D EDEN DE BAST 250269810680585 -
né(e) le 22/04/2015
Race : PER:Persan
LOOF: 2015.23963

...

Père(s) présumé(s)

Compatibilité(s)

FC35016 EL MERENDERO DEL FALSO D ORO
380260002970780 - né(e) le 10/07/2019
Race : EXO:Exotic Shorthair
ANFI LO 158320

...

Produit(s)

Compatibilité(s)

FC59417 SAFARI OF ROYAL FRAGRANCE
250269100169245 - Femelle - né(e) le 01/03/2021
Race : EXO:Exotic Shorthair

**Compatible avec le(s) parent(s) FC35016,
FC14715**

Règles d'interprétation (protocole de coopération LOOF-GENINDEXE/ méthode interne ANAACR 05):

- Une filiation ne peut être interprétée que lorsque le nombre de marqueurs microsatellites génotypés communs entre le descendant et ses parents est au minimum égal à 8 du core panel.

- Une filiation est incompatible lorsqu'au moins deux marqueurs ne respectent pas les lois de la transmission héréditaire. Première loi : un produit doit avoir reçu un allèle de chacun de ses deux parents. Deuxième loi : un parent doit avoir transmis l'un de ses deux allèles à son produit.

Certificat d'analyse de filiation-contrôle de parenté - ANAACR 01 EN 03 -
date:17/04/2013 - I.R:01

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé
photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 21/09/2022

Dr David Schikorski
Responsable développement génétique et génomique

